Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 05/05/2026
ID : 013-211300975-20260430-DEC25_1_2026-CC

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

DECISION N° 25/26

MARCHE DE TRAVAUX

- Le Maire de ST MARTIN DE CRAU,
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 26/26 du 21 mars 2026 portant sur les pouvoirs de décision du Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la nécessité de procéder à des travaux de rénovation d'une zone déterminée de la salle du Prélude en vue de l'aménagement d'un dortoir destiné à accueillir environ quarante enfants de maternelle,
- Vu l'article R2123-1 du code de la commande publique,
- Vu le marché de travaux passé selon une procédure adaptée,
- Vu l'analyse des offres,

DECIDE AU NOM DE LA COMMUNE :

De signer le présent marché, et tout document se rapportant à son exécution, avec l'entreprise ELA SOLUTIONS, 80 boulevard Barry, BP 01, 13013 Marseille, pour un montant de 66 340,24 € HT.

Fait à ST MARTIN DE CRAU, le 30/04/2026,

LE MAIRE,
Séverine DELLANEGRA

MAIRIE DE ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-Rh.)

Nomenclature : 1.1